

Compte-rendu

Réunion d'harmonisation des activités interdisciplinaires

24/05/2018

DEROULEMENT DES AI

- ✓ Suivant les établissements, les AI se déroulent sur 3 semaines ou sur 6 demi-semaines.
- ✓ Pour aider au choix des thèmes des AI, il est possible d'orienter les élèves vers des thématiques en lien avec l'actualité puis de les laisser choisir parmi celles-ci. Une liste de thématiques santé-social avec des références de revues disponibles au CDI peut être proposée en début d'année pour aider les élèves à effectuer leur choix. Offrir la possibilité aux élèves de travailler sur des thématiques moins classiques leur permet de davantage mobiliser la méthodologie d'une démarche d'étude car ils se retrouvent obligés de rechercher les informations dont ils ne disposent pas a priori. De même, l'obligation de proposer un questionnement de départ permettrait d'éviter un exposé linéaire dans lequel la démarche d'étude n'apparaît pas.
- ✓ Il est conseillé d'organiser d'une réunion en début d'année avec l'ensemble des enseignants participant aux AI afin de présenter les attentes de l'épreuve et son accompagnement.
- ✓ Les temps de formation en période d'AI permettent de poursuivre le développement de l'autonomie qui s'effectue en priorité lors des mises en activités des élèves pendant les temps de travail en groupes à effectif réduit hors AI. Il est donc nécessaire de réfléchir à la présentation d'une programmation des AI qui offre aux élèves une certaine souplesse d'organisation.
- ✓ Un ou deux professeurs référents par groupe peuvent être proposés, mais ce n'est pas une obligation, certains établissements ne désignent pas de professeur référent.
- ✓ Des entraînements de présentation orale sont indispensables mais les soutenances blanches sont déconseillées. Les compétences orales doivent être travaillées sur des temps de formation hors périodes d'AI, grâce aux activités technologiques ou à des activités menées en AP.
- ✓ Certaines équipes imposent la rédaction d'une trace écrite formalisant la démarche d'étude menée ce qui permet aux élèves de préparer leur exposé de manière plus efficace.

EVALUATION

- ✓ Il est rappelé que l'ensemble des enseignants qui ont suivi les AI doivent participer à l'évaluation de la conduite et non pas seulement les enseignants référents. Le croisement des regards est fondamental pour cette évaluation de travaux conduits pendant les heures dédiées à 4 disciplines.
- ✓ Une réunion d'harmonisation des notes finales (/20) doit être réalisée au sein de chaque établissement et ceci sur l'ensemble des effectifs des classes de première ST2S.
- ✓ La note de 10/20 est possible mais elle doit avoir été étudiée lors de cette commission d'harmonisation pour s'assurer qu'elle n'est pas seulement un résultat arithmétique.
- ✓ Les enseignants documentalistes investis dans l'accompagnement des élèves peuvent participer à l'évaluation de la soutenance orale. Ils font alors partie intégrante du binôme d'évaluateurs car les élèves ne peuvent être évalués par plus de deux enseignants.
- ✓ Les connaissances évaluées doivent être des connaissances en lien avec la démarche d'étude ou des connaissances portant sur la thématique étudiée mais qui permettent une meilleure compréhension de la démarche d'étude menée.

COMPARAISON DES NOTES

Pour l'évaluation, il est indispensable de :

→ s'appuyer sur la fiche d'évaluation explicitée qui permet une évaluation équitable des candidats par critère;

→ utiliser les items pour justifier le positionnement de la croix dans les grilles : indiquer ce qui est insuffisant, insatisfaisant dans les appréciations pour qu'on comprenne par exemple pourquoi un élève a obtenu 11/12 et non pas 12/12. Ces appréciations permettent lors de la réunion d'harmonisation de comparer des notes identiques afin de s'assurer qu'elles correspondent bien à une même prestation.

Lors de la lecture des différents bordereaux de notation, pour chaque note attribuée un « profil » de candidat a été mis en évidence, en conservant le lien avec l'évaluation de chacun des critères d'évaluation.

✓ ATTRIBUEES LORS DE LA CONDUITE

NOTE	
1/8	Elève avec de nombreuses absences et qui perturbe le travail du groupe lorsqu'il est présent. Ne participe pas au travail du groupe. <i>Pas de bibliographie.</i>
2/8	Elève souvent absent et passif. Aucun travail. <i>Pas ou très peu de bibliographie.</i>
3/8	Elève passif qui toutefois « accepte sa part de travail ». <i>Bibliographie superficielle.</i>
4/8	Contenu suffisant mais le groupe éprouve des difficultés à travailler ensemble, une progression dans le travail mais arrivée tardivement ; des conseils pas toujours appliqués.
5/8	Manque d'initiatives, toutefois la démarche de recherche est plutôt convenable malgré des sources insuffisamment exploitées ; manque d'efficacité mais « essaie de bien faire ». Le travail reste relativement superficiel.
6/8	Ecoute les conseils mais manque de réflexion, de raisonnement. Elève pas vraiment moteur mais qui progresse.
7/8	Des initiatives, élève qui est capable de réajuster la démarche grâce aux conseils mais qui éprouve des difficultés à expliquer ce qu'il a fait.
8/8	Elève dynamique et moteur qui sait solliciter les enseignants à bon escient et qui sait expliciter sa démarche ; démarche d'étude complète même si quelques erreurs subsistent.

Les élèves qui s'accaparent le travail sans partage des tâches, ne peuvent pas bénéficier de la note maximale.

✓ ATTRIBUEES LORS DE LA SOUTENANCE ORALE

Rappels :

- L'évaluation est individuelle pour l'entretien mais aussi pour le critère "Utilisation efficace du support" dans la partie "Présentation".
- Les présentations type "saynète" doivent proposer en parallèle un support écrit ou visuel (le support numérique comme le diaporama n'est pas obligatoire).

NOTE	
4/12	Support convenable mais manque d'aisance à l'oral, trop peu de connaissances, réponses erronées mais énoncées avec assurance. Manque d'interdisciplinarité. Exposé très court.
5/12	Peu de connaissances en lien avec la thématique traitée (connaissances superficielles), passivité, aide du jury nécessaire, manque de maîtrise et d'approfondissement, notes intégralement lues.
6/12	Une prestation de groupe satisfaisante mais entretien laborieux ou inversement : entretien pertinent et réflexif mais exposé insuffisant (démarche incomplète, des insuffisances, des efforts mais des difficultés, peu de résultats).
10/12	Soutenance perfectible, des réponses guidées par le jury.
11/12	Démarche plutôt complète, des connaissances en lien avec la thématique traitée, quelques éléments à approfondir
12/12	Démarche complète, exposé dynamique, bonne réactivité, des connaissances en lien avec la thématique traitée, parfois avec une petite aide du jury.

Faute de temps, il n'a pas été possible de comparer les autres notes afin de pouvoir établir un profil pour celles-ci.

Certains élèves passionnés par la thématique étudiée ont atteint un niveau qui est supérieur aux attentes et donc à une note de 12/12. Il est important d'en avoir conscience et de ne pas pénaliser les autres élèves qui atteignent juste le niveau attendu.

Remarques :

- De manière à ce que la présentation orale soit évaluée à sa juste valeur, il est préconisé, l'an prochain, de procéder à deux temps distincts d'évaluation : évaluation de la présentation orale entre la présentation orale et les entretiens, évaluation de l'entretien en fin de soutenance.
- Pour faciliter les travaux lors de la réunion d'harmonisation, il serait judicieux de classer les fiches d'évaluation par note avant la réunion. Il faudra alors les reclasser par ordre alphabétique après.
- La grille explicitée présentant des attributions de points par partie, il est nécessaire de faire figurer cette répartition de points sur la grille d'évaluation de chaque candidat pour permettre une harmonisation qualitative optimale, critère par critère.